

## SÉANCE DU 15 JANVIER 2024

### **INFORMATIONS :**

#### - **COMPTE RENDU DES DÉCISIONS DU MAIRE**

2023-189	Signature avec <b>Madame Carole CUQUEMEL</b> d'un devis pour une formation à l'accompagnement à la parentalité à destination des agents et bénévoles intervenants sur le dispositif CLAS des écoles Jean Vilar, Simone Veil et Marie Curie. <b>Le montant de cette prestation s'élève à 182,30 € (prestation non assujettie à la TVA)</b>
2023-190	Signature avec <b>la société VIRIA</b> d'un contrat pour l'entretien du matériel thermique et de ventilation de la résidence autonomie. Ce contrat est conclu du 1 <sup>er</sup> novembre 2023 au 31 octobre 2024. <b>Le montant de cette prestation s'élève à 4 776 € TTC.</b>
2023-191	Signature avec <b>l'ESAT CLEOS APAJH IFS</b> d'un contrat pour le désherbage, le ramassage et l'évacuation des déchets du Parc Archéologique. Ce contrat est conclu du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2024. <b>Le montant de cette prestation s'élève à 720 € TTC.</b>
2023-192	Signature avec <b>la société TROOV RDV</b> d'un contrat d'abonnement à la solution de prise de rendez-vous et d'agenda en ligne. Ce contrat est conclu pour une durée initiale de 24 mois à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2024. <b>Le montant annuel de cette prestation s'élève à 1 320 € TTC.</b>
2023-193	Renouvellement avec <b>LA POSTE</b> par tacite reconduction d'un contrat d'abonnement à une boîte postale. <b>Le coût annuel de ce contrat s'élève à 118,80 € TTC.</b>
2023-194	Annulation de la décision du Maire n°2023-190 suite à une erreur matérielle. Réalisation d'une décision au nom du Président du CCAS.
2023-195	Signature avec <b>"LA CABANE ENCHANTÉE"</b> d'un devis pour la mise en place de 10 ateliers créatifs en langue des signes française dans le cadre des activités périscolaires de l'école Paul Fort. <b>Le montant total de cette prestation s'élève 523 € (prestation non assujettie à la TVA).</b>
2023-196	Renouvellement avec <b>la société 3DOUEST</b> par tacite reconduction du contrat de maintenance du logiciel de gestion des cimetières. <b>Le coût annuel de ce contrat est de 328,97 € TTC.</b>